



Le cabinet HECKEL CONSEIL est créé à Haguenau en octobre 2002

Centre de Bilan de compétences habilité depuis 2003
et accrédité Qualiopi depuis 2020



Certificat délivré au titre de l'action Bilan de Compétences sous le numéro FRCM 20109 par CertUp Maieutika

Enregistré sous DATADOCK par les OPCOS
et sous KAIROS par France Travail



Accueil en présentiel à :

Bouxwiller : 24, rue du vieux tilleul

Haguenau : 18 Bd Nessel

Possible à distance par visio-conférence,

Votre conseillère : Bernadette Heckel, Psychologue

METHODOLOGIE

Le bilan de compétences permet à toute personne de faire le point sur sa situation professionnelle afin de gérer au mieux son avenir professionnel, à court et moyen terme, clarifier, construire, structurer ou valider un projet professionnel ou personnel, évoluer, se former, se réorienter ...

Son amplitude est de 3 à 5 mois, sa durée totale de 16 à 24 heures, à définir avec vous en fonction de vos objectifs.

Le bilan comprend quatre phases :

- une PHASE PRELIMINAIRE, entretien préalable qui permet de faire connaissance, analyser et définir vos attentes, afin de vous proposer un itinéraire de bilan personnalisé
- une PHASE D'INVESTIGATION, qui comprend des entretiens et tests

8 à 10 entretiens hebdomadaires, avec une amplitude de 3 à 4 mois, qui permet un temps de maturation suffisant entre chaque rendez-vous. L'essentiel du bilan est oral et se déroule au cabinet ou à distance, par visioconférence. Un support de travail soutient la réflexion, ce qui nécessite un certain temps de travail que vous devez prévoir chez vous. Ce support se présente sous forme de document papier ou numérique partagé. Vous êtes également accompagné dans vos recherches d'informations et les démarches à effectuer pour réaliser le projet défini.

- une PHASE DE RESTITUTION, 1 entretien avec rédaction de synthèse, plan d'action, évaluation du bilan
- une PHASE DE SUIVI, par un entretien après 6 mois pour reprendre le plan d'action, et une évaluation des résultats à 6 mois.

Les entretiens sont menés par Bernadette Heckel, Psychologue et Consultante, qui vous reçoit en entretien préliminaire. D'autres intervenants du réseau de HECKEL CONSEIL, peuvent être sollicités pour un conseil technique ou spécifique, une information sur un métier, un marché. Ces rencontres sont importantes pour la validation de votre projet. Votre consultant bénéficie par ailleurs d'actualisation de ses connaissances, et de formation en continu, par des échanges avec d'autres professionnels du bilan.

Déontologie :

Le bilan se déroule dans la parfaite application des principes du cadre légal du bilan de compétences, définis par le Code du Travail ,*articles R.900-1 à R900-7.*

- Le bénéficiaire est « Acteur » de son bilan : *Le bilan de compétences peut se faire à la demande du salarié ou chercheur d'emploi et/ou sur conseil d'un prescripteur, soit le service Ressources Humaines ou un Conseiller en Evolution Professionnelle. Dans le cas où le bilan est préconisé par un tiers, il ne peut être réalisé qu'avec le consentement de la personne. Le refus d'un agent de consentir à un bilan de compétences ne constitue pas une faute.*
- L'organisme est tenu au secret professionnel : *L'organisme de bilan est tenu de respecter le caractère confidentiel des informations recueillies lors du bilan de compétences. Il est soumis au secret professionnel, et ne peut communiquer l'ensemble des résultats du bilan qu'à l'agent lui-même.*
- Le bénéficiaire est propriétaire des documents : *Le document de synthèse est établi par l'organisme prestataire et sous sa seule responsabilité, Il est soumis au bénéficiaire pour éventuelles observations et lui est remis à l'issue du bilan. Il est conforme aux obligations réglementaires et ne contient que des informations utiles à la réalisation de son projet professionnel ou de formation.*
- **Tous les résultats sont restitués et tous les documents élaborés sont détruits à l'issue du bilan**, sauf demande écrite du bénéficiaire. Dans ce cas, ils ne pourront être conservés au-delà d'un an.

Nos tarifs

Le tarif est de 100 euros l'heure, avec un minimum de 17 h, et maximum de 24 heures, à fixer lors de l'entretien préalable après analyse de votre besoin.

IMPORTANT A SAVOIR

Nous accueillons toute personnes en situation de handicap à Bouxwiller, dans nos locaux accessibles

Mesures relatives au COVID 19

Votre conseiller bilan de compétences propose différentes modalités d'accueil, au cabinet ou à distance (zoom ou Teams) à votre convenance

Heckel Conseil met en œuvre les mesures pour assurer les conditions maximales de sécurité Un seul bénéficiaire à la fois dans les locaux, un bureau aéré régulièrement, un local garantissant une distanciation de plus de 1,5 m ; gel hydroalcoolique et masque à disposition, désinfection avant et après chaque séance ; Ce dispositif est reconduit ou adapté en fonction de la situation sanitaire et des recommandations de l'Agence Régionale de santé

L'amélioration continue et les réclamations

Je mets tout en œuvre pour que votre formation se déroule dans les meilleures conditions. Si, malgré tout, vous constatez un dysfonctionnement, merci de m'en informer. Vous pouvez envoyer vos suggestions et réclamations à bernadette.heckel@orange.fr. Elles seront étudiées dans le cadre du processus d'amélioration de la démarche qualité du cabinet.

Documents consultables et téléchargeables sur le site www.heckelconseil.com : *Règlement Intérieur, Conditions Générales de Vente, Formulaire de Réclamation*

Conditions applicables en cas d'abandon : <https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/quelles-consequences-en-cas-dannulation-de-mon-inscription-a-une-formation>

La sécurité de données :

Quand vous prenez contact avec nous, vous êtes inscrit(e) dans notre base de données en tant que bénéficiaire de nos prestations, dont l'entretien préliminaire au bilan de compétences. Concernant vos coordonnées, elles sont d'usage exclusivement interne, et ne seront jamais envoyées ou transmises à des tiers à des fins commerciales. Si à tout moment vous souhaitez consulter, modifier ou supprimer vos informations, vous pouvez le faire simplement en nous envoyant un mail à l'adresse du cabinet, heckel.conseil@orange.fr

Pour initier le financement de votre bilan de compétences, vous avez à votre disposition les tutoriels de « moncompteformation » :

<https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/tutoriel>

Pour vous inscrire à notre formation « bilan de compétences » chez HECKEL CONSEIL :

1 créer votre compte sur le site mon compte formation à l'adresse suivante :

<https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/inscription/inscription-local>

2 créer votre identité numérique LA POSTE :

<https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/tutoriel/creer-son-identite-numerique-la-poste>

3 Vos comptes créés, vous recherchez la formation « bilan de compétences », en centre, à Bouxwiller ou Haguenau selon votre choix et vous trouvez le centre Heckel Conseil où vous arrivez à cette page, où vous pouvez lire les informations en détail.

BILAN DE COMPETENCES

Proposée par HECKEL CONSEIL ★ 4,8/5 (4)

📍 Bilan de compétences • 💰 1700,00 € • 📍 HAGUENAU et à distance 🗺️ • ⌚ 17h - Plusieurs rythmes possibles

Description

[Voir moins ^](#)

Les points forts

un volume horaire de 17 à 24h et un tarif ajustés selon votre besoin et de votre budget - une consultante Psychologue à votre écoute pour élaborer des solutions concrètes et personnalisées - un...

[Lire la suite v](#)

Objectifs

OBJECTIFS : Identifier vos compétences professionnelles et personnelles, motivations, valeurs et aspirations, pour élaborer un projet. Ce projet peut être une évolution dans votre métier, ou une...

[Lire la suite v](#)

Contenu

L'organisation et le contenu du bilan peuvent d'adapter à vos objectifs et votre situation. Il comprend 17 à 24 heures d'entretien en face à face à organiser avec vous selon votre besoin : un projet mobilité...

[Lire la suite v](#)

Résultats attendus

Avoir défini un projet ou des pistes qui vous correspondent, dans un objectif de gestion durable de votre vie professionnelle. Etre outillé et confiant pour les réaliser

Langue

Prix de la formation 1700,00 €
(Frais d'examen inclus)

Aides au financement

[Identifiez-vous afin de découvrir les aides auxquelles vous êtes éligible.](#)

[S'identifier](#)

Dates de session

Après avoir créé votre dossier d'inscription, vous pourrez définir vos dates de formation avec l'organisme de formation.

[Demander un devis](#)

[Découvrir les étapes à suivre](#)

4 Vous cliquez sur l'onglet « demander un devis » en bas à droite

5 Heckel Conseil est informé et vous envoie une proposition avec les modalités convenues : sur site ou à distance, nombre d'heures, et dates de réalisation.

A ce stade rien n'est encore définitif

6 Si la proposition vous convient, vous pourrez cliquer sur l'onglet « accepter ».